

Recrute par voie statutaire, à défaut contractuelle pour 1 an.

## Une Sage-femme du centre de santé sexuelle /Conseillère conjugale et familiale (H/F)

Rattaché à la Direction prévention et accompagnement (DPA), sous l'autorité fonctionnelle du médecin départemental de Promotion de la Santé Maternelle et Infantile (PSMI), la Sage-femme exerce au sein du Centre de Santé Sexuelle (CSS) de Bar-le-Duc.

**CADRE D'EMPLOI** : Sages-Femmes Territoriales

**RESIDENCE ADMINISTRATIVE** : Bar le Duc

### **MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES**

#### **1- Mettre en place les consultations médicales aux fins de contraception et de lutte contre les infections Sexuellement Transmissibles (I.S.T.)**

- Organiser l'accueil du public (en majorité des adolescents) et réaliser un pré-entretien à la consultation médicale
- Réaliser des consultations médicales relatives à la maîtrise de la fécondité
- Réaliser le dépistage et le traitement d'infections sexuellement transmissibles
- Assurer le relais médical si nécessaire
- Assurer un conseil technique adapté pour chaque patient

#### **2- Accompagner toute demande d'Interruption Volontaire de Grossesse (I.V.G.)**

- Accueillir et écouter toute demande
- Aider au discernement et au choix
- Réaliser l'entretien psychosocial préalable à l'interruption volontaire de grossesse
- Orienter vers un service spécialisé s'il y a lieu
- S'assurer du passage de relais par un accompagnement adapté (si nécessaire prise de rendez-vous auprès d'un gynécologue, s'assurer du bon déroulement des rendez-vous)
- Réaliser l'entretien relatif à la régulation des naissances faisant suite à une interruption volontaire de grossesse

#### **3- Diffuser les informations préventives sur la sexualité et l'éducation familiale**

- Organiser et animer des réunions collectives (Lycées, collèges, école de la 2ème chance, ADAPEIM, forum, animation grand public, ...)
- Organiser et animer des entretiens personnalisés suite à des animations collectives de prévention
- Rencontrer et partager avec les partenaires concernés : Education Nationale, Institut médico-éducatif., Foyer des jeunes travailleurs.... (mise en place d'actions collectives ou individuelles...)

#### **4- Assurer les fonctions de conseillère conjugale et familiale**

- Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal et familial
- Offrir un lieu de parole et d'écoute active aux couples qui le demandent en vue de clarifier leur situation et leur permettre d'évoluer
- Orienter les couples vers d'autres partenaires quand la situation ne relève pas d'un conseil conjugal

### **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :**

**Connaissances professionnelles** : Gynécologie, Partenaires

**Compétences professionnelles** : Capacité à s'informer des actualités thérapeutiques, Capacité à se former aux différentes techniques d'animation, S'astreindre à mettre à jour ses compétences par la formation continue, Capacités d'organisation, Conduite et animation de réunions

**Attitudes professionnelles** : Discrétion, Dynamisme, Obligation de réserve, Qualités relationnelles, Travailler en équipe

**CONDITIONS SPÉCIFIQUES** : Titulaire du permis B. Véhicule personnel, Poste non statique nécessitant une aptitude à des déplacements nombreux et divers

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES** : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Poste ouvrant droit à la prime de revalorisation dite « Ségur ». Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) à :

**Monsieur le Président du Conseil départemental  
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines  
BP 50 514  
55012 BAR LE DUC CEDEX  
drh@meuse.fr**

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez Dr Denis AMBROISE, Responsable du service promotion de la santé maternelle et infantile, au 03.29.45.76.55*